

# La protection sociale non contributive examinée sous l'angle de l'enfance et de l'équité en Jordanie<sup>1</sup>

Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

**Le Royaume hachémite de Jordanie** est un pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) situé dans la région centrale du Moyen-Orient. En 2016, il comptait une population estimée à 9,45 millions d'habitants, dont 41 pour cent (3,9 millions) et 5 pour cent (1,2 million) étaient respectivement âgés de moins de 18 et 5 ans. Avec un indice de développement humain de 0,741, la Jordanie arrive 86<sup>e</sup> à l'échelle mondiale. Le taux de pauvreté y reste néanmoins élevé, puisque 14,4 pour cent de la population y vit sous le seuil de pauvreté national. La jeunesse jordanienne se trouve disproportionnellement affectée par le taux de chômage du pays, le plus élevé d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (région MENA, de l'anglais *Middle East and North Africa*).

Par rapport au reste de la région, la Jordanie dispose d'un système de protection sociale bien développé qui fournit une assistance à long terme à sa population. Le Fonds d'aide nationale (*National Aid Fund*, NAF) et le Fonds national de la Zakat (*National Zakat Fund*, NZF) y administrent des régimes de protection sociale non contributive. Fondé en 1986 par la loi sur le Fonds d'aide nationale n°36 (*National Aid Fund Law* no. 36), le NAF relève du ministère du Développement social. Son plus vaste programme est le Programme d'assistance monétaire périodique (*Recurring Cash Assistance Programme*), qui cible des groupes vulnérables tels que les veuves, les orphelins ou les chefs de ménage inaptes au travail en raison d'un grave handicap, dont les revenus mensuels sont inférieurs au seuil de pauvreté national. Il s'agit d'un transfert monétaire mensuel dont bénéficient actuellement 91 804 ménages. Son versement repose sur plusieurs conditions : la vaccination des enfants, la fréquentation scolaire, l'absence de violences conjugales signalées pendant l'année écoulée et le non-recours à la mendicité. Il vise à améliorer l'état de santé des enfants et leur accès à l'éducation. Constitué de trois composantes,<sup>2</sup> le Programme d'assistance monétaire d'urgence (*Emergency Cash Assistance Programme*) consiste quant à lui à apporter un soutien aux ménages pauvres en situation d'urgence sous la forme d'un paiement ponctuel.

Comme le Programme d'assistance monétaire d'urgence, les programmes d'Assistance aux soins des personnes handicapées (*Handicapped Care Assistance*) et d'Assistance monétaire à la rééducation physique (*Physical Rehabilitation Cash Assistance*) ne sont pas conditionnels, reposent sur l'évaluation des ressources et s'adressent aux ménages admissibles vivant sur l'ensemble du territoire. Tandis que le second aide les ménages pauvres à couvrir le coût des équipements de rééducation, le premier vise à prévenir la pauvreté et la vulnérabilité des enfants en ciblant des ménages comprenant des enfants handicapés. Enfin, les bénéficiaires du NAF sont également admissibles aux Cartes d'assurance maladie (*Health Insurance Cards*) donnant gratuitement accès à des services de santé de base. Cette prestation en nature peut être complétée par un paiement ponctuel destiné à couvrir les dépenses médicales, sur recommandation du ministère de la Santé. Dans l'ensemble, 99 394 ménages (soit 272 650 individus) ont bénéficié en 2015 des programmes du NAF.

À la différence du NAF, le NZF (qui relève du ministre des Waqfs et des Affaires islamiques) est principalement financé par des dons religieux et fournit des services aux ressortissants comme aux non-ressortissants jordaniens. Le NZF opère actuellement par le biais de 210 comités volontaires de la Zakat à travers le pays et propose sept programmes non conditionnels ciblant les groupes de population les plus vulnérables. On peut notamment citer l'Assistance monétaire mensuelle (*Monthly Cash Assistance*) versée aux familles ne recevant aucune sorte d'appui du Gouvernement, le Transfert en nature occasionnel (*Occasional In-kind Transfer*), qui a bénéficié à environ 53 000 ménages en 2013, et le Programme d'assistance à la réinsertion (*Rehabilitation Assistance Programme*), qui vise à réduire le chômage parmi les pauvres. Le NZF administre



également le Transfert monétaire d'urgence (*Emergency Cash Transfer*) et le Programme de soins médicaux (*Medical Care Programme*) destiné à protéger les ménages pauvres des risques financiers associés aux dépenses médicales. Trois programmes ciblent explicitement les enfants : l'Assistance monétaire aux orphelins (*Orphan Cash Assistance*), l'Assistance aux étudiants (*Student Assistance*) et le Programme national d'alimentation scolaire (*National School Feeding Programme*). L'Assistance monétaire aux orphelins ouvre un compte bancaire aux orphelins couvrant leurs dépenses quotidiennes sur une période de 3 à 12 mois, tandis que l'Assistance aux étudiants et le Programme national d'alimentation scolaire visent à accroître la scolarisation et à améliorer l'état nutritionnel des enfants en les exonérant de frais de scolarité et en leur servant des repas scolaires nourrissants. En 2010, l'Assistance aux étudiants a touché 410 étudiants à travers le pays et le Programme national d'alimentation scolaire a touché 350 000 enfants en 2014-2015.

Malgré la rareté actuelle des données relatives à la pauvreté et à la vulnérabilité des enfants en Jordanie, plusieurs régimes de protection sociale ciblent spécifiquement les ménages avec enfants. Il apparaît toutefois clairement que les programmes administrés par le NZF sont davantage axés sur l'enfance. Si ces programmes s'adressent aux Jordaniens comme aux étrangers, leurs services agissent à court terme et le montant de leurs prestations est souvent faible. L'afflux massif de réfugiés en Jordanie pendant les dernières années confronte son marché du travail et son système de protection sociale à des défis de taille. Les résultats de la dernière enquête de santé auprès de la population et des familles jordaniennes indiquent que le niveau de richesse et la taille des ménages constituent les principaux facteurs de disparités entre des indicateurs démographiques tels que la santé ou l'éducation. Il convient à cet égard de mener une analyse approfondie visant à déterminer si les filets sociaux existants contribuent à faire reculer la pauvreté et la vulnérabilité des enfants dans le pays, et dans quelle mesure.

**Notes :**

1. Le présent *One Pager* découle d'une étude complète menée en partenariat entre l'IPC-IG et Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Toutes les références des données sont intégralement fournies dans le rapport complet correspondant :

Machado, A. C., C. Bilo, R. G. Osorio, et F.V. Soares. 2018. *Overview of Non-contributory Social Protection Programmes in the Middle East and North Africa (MENA) Region through a Child and Equity Lens*. Brasília et Amman : Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive et Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord : <<https://goo.gl/QfmKwK>>.

2. Le Programme d'assistance monétaire d'urgence du NAF se compose du Programme d'assistance monétaire d'urgence régulière (*Regular Emergency Cash Assistance*), du Programme d'assistance financière immédiate (*Immediate Financial Assistance Programme*) et du Programme d'assistance monétaire (*Cash Assistance Programme*).